

PRIX DES MASTERS 2024

Publié le 21/05/2024

Le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de commerce (CNGTC) organise chaque année le Prix des Masters récompensant les meilleurs mémoires d'étudiants en droit.

Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits en Master 2 dans une UFR, une Faculté de droit ou un IEP, ayant rédigé un mémoire à caractère juridique et à vocation de recherche dont le thème est en relation avec la vie des affaires et plus particulièrement avec la justice commerciale.

Le lauréat se verra offrir un prix d'un montant de 2 000 € ainsi qu'un abonnement d'un an à une revue juridique des éditions LexisNexis, parrain de ce concours.

Les étudiants souhaitant participer à la 14e édition du concours doivent adresser au Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce leur mémoire par voie postale ou électronique, accompagné du formulaire de candidature complété, au plus tard le 21 juin 2024.

L'ensemble des modalités de candidature figurent dans le règlement joint à cette circulaire et disponible sur le site du Conseil national (onglet « Publications », rubrique « Prix des Masters »).

Téléchargez le règlement ici

Télécharger le formulaire de candidature ici

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles sur le site www.cngtc.fr